

Décision

Générale

colonial

Décision n° 541 relative à la composition de la Commission chargée de la surveillance des épreuves de l'examen du certificat d'études primaires.

n° 541

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 mai 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

La Commission chargée de la surveillance et de la correction des épreuves de l'examen du certificat d'études primaires élémentaires sera composée comme suit : MM. Gravier, Chef du Service de l'Enseignement Président Pau, Administrateur adj. à Djibouti..... V.-Présid. Depouilly, Directeur du Groupe scolaire..... Membre Terrisse, Directeur de l'Ecole professionnelle.. — Gainet, instit. à Djibouti. — Tidone, inst. à Djibouti... — Mme Le Ber, inst. à Djibouti... — Mme Renault, inst..à Djibouti.. — le Père Jean -Baptiste Jung, d'Ali-Sabieh.... — Mme Thiery, inst. à Djibouti... —